

852 Emplacement (R)

Premier indicateur

Système de rangement

- ∅ Aucune indication fournie
- 0 Classification de la Library of Congress
- 1 Classification décimale Dewey
- 2 Classification de la National Library of Medicine
- 3 Classification du Superintendent of Documents
- 4 Numéro topographique
- 5 Titre
- 6 Rangement séparé
- 7 Source indiquée dans la sous-zone ‡2
- 8 Autre système

Second indicateur

Ordre de rangement

- ∅ Aucune indication fournie
- 0 Sans numérotation
- 1 Numérotation primaire
- 2 Numérotation alternative

Codes de sous-zones

- | | | | |
|----|---|----|--|
| ‡a | Emplacement (NR) | ‡p | Désignation du document (NR) |
| ‡b | Succursale ou collection (R) | ‡q | Condition physique du document (NR) |
| ‡c | Emplacement sur les rayons (R) | ‡s | Code pour les frais de droits d'auteur d'un article (R) |
| ‡d | Ancien emplacement sur les rayons (R) | ‡t | Numéro d'exemplaire (NR) |
| ‡e | Adresse (R) | ‡u | Identificateur de ressource uniforme (R) |
| ‡f | Qualificatif d'emplacement codé (R) | ‡x | Note non destinée au public (R) |
| ‡g | Qualificatif d'emplacement non codé (R) | ‡z | Note destinée au public (R) |
| ‡h | Partie de classification (NR) | ‡2 | Source du système de classification ou de rangement (NR) |
| ‡i | Partie de document (R) | ‡3 | Documents précisés (NR) |
| ‡j | Numéro topographique (NR) | ‡6 | Liaison (NR) |
| ‡k | Préfixe de la cote (R) | ‡8 | Numéro de séquence (NR) |
| ‡l | Forme de rangement du titre (NR) | | |
| ‡m | Suffixe de la cote (R) | | |
| ‡n | Code du pays (NR) | | |

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone comporte l'information requise permettant de localiser un document. L'information peut tout simplement désigner un organisme dépositaire du document ou à qui il faut s'adresser pour obtenir le document, ou encore contenir l'information détaillée permettant de localiser le document dans une collection.

La zone 852 est répétée lorsque les fonds sont rapportés comme comportant de multiples exemplaires d'un document et que l'emplacement des éléments de données varie.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

■ Premier indicateur – Système de rangement

La valeur dans la position du premier indicateur désigne le système utilisé pour ranger le document bibliographique dans les collections de l'organisme émetteur.

∅ - Aucune indication fournie

La valeur « b » indique que l'information sur le système de rangement n'est pas fournie.

0 - Library of Congress Classification

La valeur « 0 » indique que le document est rangé selon l'indice de classification de la Library of Congress. Cet indice, contenu dans la sous-zone †h (Partie de classification), est assigné à partir de la *Library of Congress Classification* ou de la *LC Classification-Additions and Changes*, deux publications qui sont mises à jour par la Library of Congress. Une description complète de la cote de classification de la Library of Congress est donnée dans la zone 050 (Cote de la Library of Congress).

1 - Classification décimale Dewey

La valeur « 1 » indique que le document est rangé selon l'indice de classification décimale Dewey. Cet indice donné dans la sous-zone †h (Partie de classification), est assigné à l'aide de la *Classification décimale Dewey consultée en version électronique ou imprimée, et de l'Index guide, l'Abridged Dewey Decimal Classification and Relative Index, ou le DC&: Dewey Decimal Classification-Additions, Notes and Decisions*. Ces trois publications sont mis à jour par la Library of Congress. La zone 082 comporte la description complète de la cote de classification décimale Dewey (Cote de classification décimale Dewey).

2 - Classification de la National Library of Medicine

La valeur « 2 » indique que le document est rangé selon la cote de l'U.S. National Library of Medicine. Cette cote, contenue dans la sous-zone †h (Partie de classification), a été assignée selon les tables générales de la *National Library of Medicine Classification* schedules «QS-QZ» et «W» ou selon les tables générales de la *Library of Congress Classification* utilisées par la National Library of Medicine. Les tables générales de la National Library of Medicine sont mises à jour par la National Library of Medicine. Une description complète de la cote de classification de l'U.S. National Library of Medicine est donnée dans la zone 060 (Cote de la National Library of Medicine).

3 - Classification du Superintendent of Documents

La valeur « 3 » indique que l'emplacement du document est déterminé par un indice de classification de l'U.S. Superintendent of Documents. Cet indice, contenu dans la sous-zone †h (Partie de classification), est assigné par le *Superintendent of Documents Classification System*. Les indices de classification du Superintendent of Documents sont exclusivement assignés par l'U.S. Government Printing Office (GPO). Une description plus exhaustive de l'indice de classification du GPO est donnée sous la zone 086 (Cote du document officiel).

4 - Numéro topographique

La valeur « 4 » indique que le document est rangé selon un numéro topographique, renfermé dans la sous-zone †j (Numéro topographique).

5 - Titre

La valeur « 5 » indique que le document est classé sur les rayons en ordre de titre. S'il y a lieu, ce titre sera contenu dans la sous-zone \$I (Forme de rangement du titre).

6 - Rangement séparé

La valeur « 6 » indique que des parties du document sont rangés séparément parce que ces parties sont classées séparément.

7 - Source indiquée dans la sous-zone †2

La valeur « 7 » indique que le document est rangé selon l'indice de classification d'un système autre que le système indiqué par l'une des valeurs définies et pour lesquelles un code est donné dans la sous-zone †2. Les codes à utiliser sont donnés dans le document intitulé *Codes de relations, de*

sources et de conventions de description MARC.

8 - Autre

La valeur « 8 » indique que le système de rangement particulier est connu sans être précisé pour autant.

■ Second indicateur – Ordre de rangement

La valeur dans la position du second indicateur indique si une publication en série ou un document en plusieurs parties est rangé selon un système de numérotation primaire ou alternatif. Il est nécessaire de préciser le type de système de numérotation lorsqu'un document comporte les deux systèmes. Le système de numérotation peut être une indication alphabétique, numérique ou chronologique.

∅ - Aucune indication fournie

La valeur « ∅ » indique que l'ordre de rangement n'est pas fourni.

0 - Sans numérotation

La valeur « 0 » indique que le document n'est pas classé selon un ordre de numérotation.

1 - Numérotation primaire

La valeur « 1 » indique que le document est classé selon sa numérotation primaire. Cette valeur sert également lorsque le document ne comporte qu'un seul système de rangement.

852 01#aCtY#bMain#hLB201#i.M63

853 10#81#ano.#i(année)

863 40#81.1#a1-343#i1970-1971

[Les documents d'une collection sont classés selon la numérotation de collection, 1 à 343. Veuillez remarquer que les zones 853 et 863, bien qu'elles ne fassent pas l'objet de précision dans ce format, peuvent apparaître dans des notices bibliographiques, dans certaines conditions.]

2 - Numérotation alternative

La valeur « 2 » indique que le document comporte deux systèmes de numérotation et qu'il est classé selon le système secondaire.

852 02#aCtY#bMain#hLB201#i.M63

853 10#81#a(année)#gno.

863 40#81.1#a1970#g97

863 40#81.2#a1971#g125

[Un rapport annuel comporte sa désignation d'année (le système de numérotation primaire) et sa numérotation d'appartenance à une collection (le système de numérotation alternative). Ce document est rangé selon sa numérotation de collection.]

■ CODES DE SOUS-ZONES

#a - Emplacement

La sous-zone #a identifie l'institution ou la personne dépositaire du document ou auprès de laquelle on peut se procurer le document. La zone contient un code MARC de l'institution dépositaire ou le nom de l'institution ou de la personne. Voir l'Annexe I pour une liste des sources relatives aux codes des organismes utilisés dans les notices MARC 21. Un sous-emplacement au sein d'un organisme est indiqué dans la sous-zone #b (Succursale ou collection). Afin d'aider à faire la distinction entre la sous-zone #a emplacement institutionnel et une sous-zone #b sous-emplacement, la sous-zone #a contient le nom de communication externe et la sous-zone #b

contient le nom interne dans le contexte de l'institution.

852 **81#**aCLU

852 **81#**aNational Archives and Records Service#bGenealogical Research Recording
#ePennsylvania Ave. at 8th St., N.W., Washington, D.C. USA#ndcu

Si le document bibliographique est la propriété d'un individu ou d'un organisme autre que celui qui est désigné dans la sous-zone #a, il est possible de désigner le véritable propriétaire dans la sous-zone #x (Note non destinée au public) ou la sous-zone #z (Note destinée au public) ou à la zone 561 (Propriété et historique de la conservation). Si le document se trouve physiquement ailleurs qu'à l'endroit désigné de disponibilité, l'emplacement physique peut être indiqué dans la sous-zone #x ou #z de la zone 852.

#b - Succursale ou collection

La sous-zone #b renferme le nom de la division organisationnelle de l'organisation (désignée dans la sous-zone #a) ou le nom de la collection de laquelle fait partie le document ou de laquelle le document est disponible. Le nom est enregistré en entier ou à l'aide d'une abréviation normalisée ou d'une autre forme codée.

La sous-zone #b peut être répétée afin d'indiquer l'hierarchie organisationnelle du sous-emplacement. Il faut utiliser des zones 852 distinctes pour chaque sous-emplacement lorsque plusieurs exemplaires d'un document possédant la même cote sont rangés dans divers sous-emplacements ou lorsque des parties d'un exemplaire sont réparties dans divers emplacements.

852 **81#**aCSf#bSci#t1

852 **81#**aNational Geographic Society#bPersonnel Dept.#e17th & M St., N.W.,
Washington, DC USA

#c - Emplacement sur les rayons

La sous-zone #c contient une description de l'emplacement de rangement du document dans le cadre de la collection de l'organisme dépositaire. Cette sous-zone peut servir à indiquer l'emplacement physique du sous-emplacement, à titre d'exemple, alcôve de références, rayon des grands formats. La description de l'emplacement de rangement est donnée dans son entier ou sous forme normalisée ou codée.

852 **81#**a<identification de l'emplacement>#bMain#cmezzanine stacks

#d - Ancien emplacement sur les rayons (R)

Dans les cas de relocalisation, de reclassement ou de réorganisation d'une collection dans son ensemble la sous-zone #d renferme les cotes ou les numéros de rangement où une ressource était rangée auparavant.

852 **8#**#a<identificateur de l'emplacement>#cN.Mus.ms.2234#dMus.ms.pr.XII/911
#d13.492

#e - Adresse

La sous-zone #e contient l'information sur l'adresse, la ville, ou l'État ou province, le code postal, le pays en ce qui concerne le principal emplacement désigné dans la sous-zone #a (Emplacement). La sous-zone #e peut être répétée afin de séparer les parties d'une adresse.

852 **81#**aFrPALP#bAnnex#ccenter shelves#e10, rue du Général Camou#e75007 Paris

852 **81#**aLibrary of Congress#bManuscript Division#eJames Madison Memorial Building,
1st & Independence Ave., S.E., Washington, DC USA#j4016

#f - Qualificatif d'emplacement codé

La sous-zone ‡f contient un code à deux ou trois caractères qui identifient les numéros qui sont spécifiquement rangés dans un emplacement distinct du fonds principal du même document. Un code alphabétique à deux caractères est composé de codes décrivant le type de qualificatif et le type d'entité; un code à trois caractères comprend les codes décrivant le type de qualificatif, le nombre d'entités et le type de l'entité. Si le qualificatif d'emplacement ne s'exprime pas sous forme codée, il peut être décrit dans la sous-zone ‡g (Qualificatif d'emplacement non codé).

| <i>Genre de qualificatif</i> | | <i>Nombre d'entité</i> | <i>Genre d'entité</i> | |
|------------------------------|-----------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| | | | <i>Fréquence</i> | <i>Partie</i> |
| l | Dernier | 1 à 9 | m Mois(s) | e Édition(s) |
| p | Précédent | | w Semaine(s) | i Numéro(s) |
| | | | y Année(s) | s Supplément(s) |

l, p – Type de qualificatif

Un code alphabétique à un caractère indique s'il s'agit d'un dernier tirage ou d'un tirage précédent ou d'une partie d'un exemplaire qui est rangée dans un autre emplacement.

l - Dernier

Le code «l» indique que le dernier tirage, y compris le plus récent, ou une partie de celui-ci est rangé dans un autre emplacement.

p - Précédent

Le code «p» indique que le tirage précédent, autre que le plus récent, ou une partie de celui-ci est rangé dans un autre emplacement.

1-9 - Nombre d'entités

Un nombre composé d'un caractère (de 1 à 9) précise le nombre ou les parties d'entités rangées dans un autre emplacement. Lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer les entités précises, il est possible d'omettre le nombre d'entités. Si le nombre ou les parties d'entité sont plus grandes que «9», l'information sur le qualificatif d'emplacement peut être enregistrée dans la sous-zone ‡g (Qualificatif d'emplacement non codé).

Lorsque le genre de qualificatif est exprimé par Dernier (code «l»), le nombre comprend l'édition courante ou la partie d'entité. Lorsque le genre de qualificatif décrit l'édition précédente (code «p»), le nombre ne comprend pas l'édition courante ou la partie d'entité.

m, w, y, e, i, s – Type d'entité

Un code alphabétique composé d'un caractère décrit soit la périodicité soit la partie qui se trouve dans un autre emplacement.

852 01‡aDLC‡bMRR Ref‡f12y

[La Library of Congress conserve le document dans sa Division des périodiques à l'exception des numéros des deux dernières années qui sont rangés dans la collection de référence de la Salle de lecture principale.]

852 00‡a<identification de l'emplacement>‡bRef.‡f1e

[Seule la dernière édition est offerte à la Référence.]

‡g - Qualificatif d'emplacement non codé

La sous-zone ‡g contient un texte descriptif qui détermine les entités précises d'un document rangé dans un emplacement qui diffère de l'emplacement principal du fonds du même document lorsque le qualificatif d'emplacement ne peut s'exprimer sous une forme codée dans la sous-zone ‡f (Qualificatif d'emplacement codé).

852 81#a<identification de l'emplacement>#bRef#gholographic issue
[Seul ce numéro spécial se trouve à la Référence.]

#h - Partie de classification

La sous-zone #h contient la partie de classification de la cote utilisée par le système de rangement d'un document. Un chiffre Cutter, une date ou un terme ajouté à la classification afin de distinguer un document de tout autre document qui porte le même indice de classification est contenu dans la sous-zone #i (Partie de document). La sous-zone #k (Préfixe de la cote) contient un préfixe de la cote.

852 00#a<identification de l'emplacement>#hQE653#i.H59

852 08#a<identification de l'emplacement>#hFic#iAdams

#i - Partie de document

La sous-zone #i contient un chiffre Cutter, une date ou un terme, ajouté à l'indice de classification dans la sous-zone #h (Partie de classification) afin de distinguer un document de tout autre document qui porte le même indice de classification. Un suffixe de cote est contenu dans la sous-zone #m (Suffixe de la cote).

852 01#aNvLN#hZ67#i.L7

852 81#aFrPALP#hPer#iREF

[Périodiques de référence tous rangés ensemble, sans classification.]

852 80#a<identification de l'emplacement>#hM#iSi55

[Classification locale utilisée par une bibliothèque, selon laquelle les romans policiers sont regroupés et classés par ordre d'auteur.]

#j - Numéro topographique

La sous-zone #j contient un numéro topographique qui sert de système de rangement d'un document. La position de premier indicateur comprend la valeur «4» (Numéro topographique).

852 4#b#aDLC#bMicRR#jMicrofilm 82/528 MicRR

#k - Préfixe de la cote

La sous-zone #k contient un terme qui précède une cote. La sous-zone #k est entrée avant la sous-zone #h (Partie de classification) ou la sous-zone #i (Partie de document).

852 01#ViBibV#bMain Lib#bMRR#kRef#hHF5531.A1#iN4273

#l - Forme de rangement du titre

La sous-zone #l contient un titre qui sert à classer un document. La position de premier indicateur contient la valeur 5 (Titre).

852 51#a<identification de l'emplacement>#b0108#lNYT MAG

#m - Suffixe de la cote

La sous-zone #m contient un terme qui suit une cote. La sous-zone #m est entrée après la sous-zone # (Partie de classification) ou la sous-zone #i (Partie de document).

852 #b#aDLC#bc-G&M#hG3820 1687#i.H62#mVault

#n - Code du pays

La sous-zone #n contient un code de pays MARC à deux ou trois caractères permettant de désigner l'identificateur principal d'emplacement dans la sous-zone #a (Emplacement). La source du code

MARC se trouve dans le document intitulé *Codes de pays MARC*, mis à jour par la Library of Congress.

852 81*a*FrPALP*b*Annex*c*center shelves*e*10, rue du Général Camou*e*75007 Paris*n*fr

‡p - Désignation du document

La sous-zone ‡p contient une identification d'un document singulier lorsque l'information sur le fonds ne renferme pas de zone 863-865 (Énumération et Chronologie) qui contient une sous-zone ‡p (Désignation du document). La désignation peut comporter un numéro d'identification tel un code à barre ou un numéro d'acquisition.

852 81*a*<identification de l'emplacement>*b*0131*p*1100064014

Le numéro d'identification d'un document peut être précédé de la lettre «B» ou «U» en majuscule afin de préciser si le document est relié ou pas. Lorsqu'il n'y a pas de désignation de document, il est possible d'enregistrer une barre oblique double (//) dans la sous-zone ‡p dans le but de signifier que la zone se rapporte à un document.

‡q - Condition physique du document

La sous-zone ‡q contient une description de toute caractéristique physique inusitée de la condition physique du document lorsque l'information sur le fonds ne contient pas de zone 863-865 (Énumération et chronologie) qui contient une sous-zone ‡q (Condition physique du document). Lorsque des zones d'énumération et de chronologie sont présentes, la condition physique du document peut être enregistrée dans la sous-zone ‡q de la zone 863-865.

La sous-zone ‡q ne sert pas à indiquer de l'information sur la condition physique qui résulte d'un examen dans le but de prendre des décisions quant à la conservation. Les décisions relatives à la conservation sont inscrites à la zone 583 (Note sur les mesures prises).

852 *bb**a*<identification de l'emplacement>*b*Main*c*coversize shelving*q*child's graffiti on end papers

‡s - Code pour les frais de droit d'auteur d'un article

La sous-zone ‡s contient un code de redevance des droits d'auteur. Une description du code de redevance des droits d'auteur est donnée dans la zone 018 (Code pour les frais de droit d'auteur d'un article).

‡t - Numéro d'exemplaire

La sous-zone ‡t contient un numéro d'exemplaire ou un intervalle de numéros pour désigner des exemplaires qui comportent le même emplacement et la même cote lorsque l'information sur le fonds ne contient pas de zone 863-865 (Énumération et Chronologie) qui contient une sous-zone ‡t (Numéro d'exemplaire). Lorsque les zones d'énumération et de chronologie sont présentes, un numéro d'exemplaire est enregistré dans la sous-zone ‡t de la zone 863-865.

852 0*b**a*<identification de l'emplacement>*b*Main*t*1*h*PZ7.D684*i*A1 1979

852 4*b**a*<identification de l'emplacement>*b*Main*t*2-3*j*Mic77-3276

S'il existe une rupture de la séquence de numérotation, chaque groupe de numéros est enregistré dans des zones 852 distinctes. Des zones 852 distinctes servent aussi à désigner chaque sous-emplacement lorsqu'un exemplaire d'un document est rangé dans divers emplacements.

852 *bb**3*v. 1-6*a*<identification de l'emplacement>*b*Science Library*t*1

852 *bb**3*v. 7-11*a*<identification de l'emplacement>*b*Engineering Library*t*1

La sous-zone ‡t contient un *numéro d'exemplaire* et non le nombre d'exemplaire du fonds. Le

nombre d'exemplaire est indiqué dans la zone 008/17-19 (Nombre d'exemplaire rapporté).

‡u – Identificateur de ressource uniforme

La sous-zone ‡u renferme l'identificateur de ressource uniforme (Uniform Resource Identifier, URI), comme un URL ou un URN, qui fournit des données d'accès électroniques dans une syntaxe normalisée.

L'URI fournit un lien à l'institution dépositaire du document peu importe qu'il soit analogique ou numérique. Cette information peut aussi être entrée sous la forme de code des organismes ou de texte dans la sous-zone ‡a (emplacement) et s'il y a lieu dans la sous-zone ‡b (succursale ou collection).

852 ~~00~~‡aLibrary of Congress‡bPrints and Photographs Division‡eWashington, D.C. 20540
USA‡ndcu‡uhttp://hdl.loc.gov/loc.pnp/pp.print

‡x - Note non destinée au public

La sous-zone ‡x contient une note relative à l'emplacement de document mentionné dans la zone. La note n'est pas rédigée de façon à convenir à l'affichage public. Une note d'affichage public est contenue dans la sous-zone ‡z (Note destinée au public).

852 ~~00~~‡aMH‡cCurrent issues in R.R.‡x1-54 on order in Microfiche
852 81‡a<identification de l'emplacement>‡hM‡iS:55‡p1100064014‡xaccession no.: 90/84370
[On trouve un code à barres et un numéro d'entrée.]

‡z - Note destinée au public

La sous-zone ‡z contient une note relative à l'emplacement du document désigné dans la zone. La note est rédigée dans une forme qui convient à l'affichage public. Une note qui n'est pas rédigée pour affichage public est contenue dans la sous-zone ‡x (Note non destinée au public).

852 01‡aDLC‡bSer Div‡hA123‡i.B456‡zAvec signature de l'auteur

‡2 - Source du système de classification ou de rangement

La sous-zone ‡2 contient un code MARC qui désigne la source à partir de laquelle la classification ou le rangement a été déterminé. Cette sous-zone n'est utilisée que lorsque la position de premier indicateur contient la valeur «7» (Source indiquée dans la sous-zone ‡2). La source du code MARC est le document intitulé *Codes de relations, de sources et de conventions de description MARC*, mis à jour par la Library of Congress.

852 70‡aPBm‡hPY F532.17/4‡2padocs

‡3 - Documents précisés

La sous-zone ‡3 contient de l'information qui précise quelle partie du document bibliographique est décrite dans la zone.

852 ~~00~~‡3Correspondence‡a<identification de l'emplacement>‡bManuscript Division

‡6 – Liaison

Voir la description de cette sous-zone à l'Annexe A.

‡8 - Numéro de séquence

Voir la description de cette sous-zone à la zone 852 du *Format MARC 21 pour les données sur les fonds*.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Ordre des sous-zones

Lorsqu'elle est utilisée, la sous-zone ‡f (Qualificatif d'emplacement codé) ou la zone ‡g (Qualificatif d'emplacement non codé) suit immédiatement la sous-zone ‡a (Emplacement), ‡b (Succursale ou collection), ou la sous-zone ‡c (Emplacement sur les rayons) qui est qualifiée. La sous-zone ‡3 (Documents précisés), lorsqu'elle est utilisée, précède toutes les autres sous-zones de la zone.

Information enchâssée dans les fonds documentaires

Lorsque l'information relative à un fonds documentaire est inscrite dans une notice bibliographique MARC, des zones 852 multiples ne peuvent être utilisées que lorsque l'information ne comprend pas d'autre zones d'information sur les fonds documentaires qui doivent être liées à une zone 852 précise pour être intelligible. Lorsqu'il faut faire des liaisons, une zone 852 et les autres zones qui lui sont associées peuvent être enchâssées dans la notice bibliographique. Il faut faire des notices de fonds séparées pour chacune des autres zones 852 et pour les zones qui lui sont associées.

Majuscules

Les codes de type de qualificatif ou de type d'entité de la sous-zone ‡f sont entrés en lettres minuscules.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Premier indicateur - Système de rangement

1 - Classification décimale Dewey [MODIFICATION RÉDACTIONNELLE, 2021]

L'indice est assigné à l'aide de la Classification décimale Dewey consultée en version électronique ou imprimée.

Codes de sous-zones

‡d - Ancien emplacement sur les rayons [NOUVEAU, 2007]

‡k - Préfixe de la cote [REDÉFINI, 1990]

‡m - Suffixe de la cote [NOUVEAU, 1990]

En 1990, la sous-zone ‡m a été désignée pour entrer des données relatives aux suffixes et la sous-zone ‡k (Préfixe et suffixe de cote) a été redéfinie pour inclure les données relatives aux suffixes seulement. Avant ce changement, les données relatives aux préfixes et aux suffixes étaient toutes deux contenues dans la zone ‡k, répétée.

‡u - Identificateur de ressource uniforme [NOUVEAU, 2006]

‡x - Note non destinée au public [NOUVEAU, 1987]

‡z - Note destinée au public [REDÉFINI, 1987]

En 1987, la sous-zone ‡x a été définie pour contenir des notes non destinée au public et la sous-zone ‡z (Note) a été redéfinie pour inclure les notes publiques seulement. Avant ce changement, les notes publiques et les notes non destinée au public étaient toutes deux enregistrées dans la sous-zone ‡z.

‡2 - Source de la classification ou du système de rangement [NOUVEAU, 1993]

[Page blanche]